Séance Conseil communal du 23 juin 2026

Il est 20h15 lorsque le président ouvre la séance à la Salle du Conseil communal de Rougemont.

Sont présents :	27 conseillers/ères La Municipalité Le Boursier M. Tell Schwitzguébel, huissier
Sont excusés :	M. Andrea Matti M. Matthias Morgatti Mme Morganne Moratti M. Ludo Van der Heyden Mme Christine Yersin Mme Sylvie Yersin
Absent :	M. Patrick Tschudin

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

L'ordre du jour est le suivant :

1.	Procès-verbal de la séance du 17 mars 2026	
2.	Communications du bureau	
3.	Communications de la Municipalité	
4.	Préavis N° 04/2026 -	Adoption des comptes et du rapport de gestion 2025
5.	Préavis N° 05/2026 -	Demande de crédit pour les travaux de rénovation du local au rez-de-chaussée sud du bâtiment communal
6.	Préavis N° 06/2026 -	Demande de crédit pour l'entretien du réseau d'eau
7.	Préavis N° 07/2026 -	Demande de crédit pour le renouvellement EU/EC au chemin du Borgeaud
8.	Préavis N° 08/2026 -	Approbation des modifications des statuts de l'ASIPE
9.	Préavis N° 09/2026 -	Demande de crédit pour l'installation de panneaux solaires sur la toiture du bâtiment de la voirie
10.	Préavis N° 10/2026 -	Demande de crédit pour les travaux d'urgence à la suite de l'avalanche à la Bama
11.	Préavis N° 11/2026 -	Demande de crédit pour la réfection de la route du Revers
12.	Préavis N° 12/2026 -	Approbation des modifications des statuts de l'ARASAPE
13.	Préavis N° 13/2026 -	Demande de crédit pour l'entretien de la Step de Flendruz
14.	Rapport des diverses commissions fixes	
15.	Divers et propositions individuelles	

Suite au retrait du préavis N° 10/2026 par la Municipalité, le Président propose une modification de l'ordre du jour comme suit :

1.	Procès-verbal de la séance du 17 mars 2026
2.	Communications du bureau
3.	Communications de la Municipalité
4.	Préavis N° 04/2026 - Adoption des comptes et du rapport de gestion 2025
5.	Préavis N° 05/2026 - Demande de crédit pour les travaux de rénovation du local au rez-de-chaussée sud du bâtiment communal
6.	Préavis N° 06/2026 - Demande de crédit pour l'entretien du réseau d'eau
7.	Préavis N° 07/2026 - Demande de crédit pour le renouvellement EU/EC au chemin du Borgeaud
8.	Préavis N° 08/2026 - Approbation des modifications des statuts de l'ASIPE
9.	Préavis N° 09/2026 - Demande de crédit pour l'installation de panneaux solaires sur la toiture du bâtiment de la voirie
10.	Préavis N° 11/2026 - Demande de crédit pour la réfection de la route du Revers
11.	Préavis N° 12/2026 - Approbation des modifications des statuts de l'ARASAPE
12.	Préavis N° 13/2026 - Demande de crédit pour l'entretien de la Step de Flendruz
13.	Rapport des diverses commissions fixes
14.	Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour modifié est accepté. Il sera suivi comme présenté.

1. Procès-verbal de la séance du 17 mars 2026

Le procès-verbal ne fait l'objet d'aucune remarque et est accepté à l'unanimité.

2. Communications du bureau

Le Président informe que le dépouillement des votations du 14 juin s'est bien déroulé.
La bienvenue est souhaitée à Mme Caroline Ritter, secrétaire pour la nouvelle législature.

3. Communications de la Municipalité

M. Frédéric Blum, Syndic
Le préavis de l'avalanche de la Bama a été retiré, les couts étant très difficiles à estimer. Les travaux d'urgence ont été débloqués pour permettre d'évacuer la partie neige. Lors du déblai de la neige, il s'est avéré qu'il y avait beaucoup de bois à évacuer. La prise en charge des couts et de l'exécution des travaux a amené des discussions avec les responsables des forêts. Dans l'avenir, il faudra gérer les dégâts concernant les berges et fond du ruisseau en partenariat avec la DGEO. Un préavis sera présenté si besoin pour les dépenses extrabudgétaires.

Mme Michèle Genillard
N'a pas de communications

Mme Annie Schwitzguebel
N'a pas de communications

M. André Reichenbach
Communique l'agenda :

27 juin – Ouverture de la Videmanette et lancement de la course RV Run
Dès le 1er juillet – Four à pain tous les mercredis
17 juillet – Soirée du four à pain
1er août – Journée traditionnelle avec gratuité des remontées mécaniques de la Videmanette et partie officielle le soir à la Grande Salle
15 août – Marché villageois

M. Thierry Gerber
N'a pas de communications

M. Stéphane Von Siebenthal
La zone 20 km/heure a été acceptée par le Canton. Le test est ainsi en cours pendant l'été. Les travaux de la route RC702 ont été terminés ce matin même.

Mme Cindy Morier
A la place du Petit Chalet a été installé un parc à vélos muni de prises de chargement pour vélos électriques selon la proposition faite lors d'un précédent Conseil. Une subvention à hauteur de 50% a été accordée par le Fonds d'Equipement Touristique.

4. Préavis N° 04/2026 Adoption des comptes et du rapport de gestion 2025

Le rapport de la commission de gestion est lu par Mme Marie Morier. Les remarques de la commission de gestion liées aux différentes rubriques figurent sur ledit rapport qui est annexé au présent procès-verbal.

Le Président ouvre la discussion.

M. Cédric Morier constate que les postes autofinancés ne le sont pas encore entièrement. Les impôts pourraient peut-être être baissés afin de compenser les hausses nécessaires sur les taxes desdits postes. Mme Genillard rappelle que la Municipalité est surveillée par M. Prix, elle ne peut pas non plus augmenter les taxes sans limite. Elle n'est pas sûre qu'il soit possible de baisser les impôts mais elle retient cette piste de réflexion.

Le Président clôt la discussion et passe au vote.

- **D'accepter les comptes 2025, tels que présentés par la Municipalité**
 Est accepté à l'unanimité

- **D'accepter la gestion 2025 de la Municipalité et d'en donner décharge aux organes concernés**
 Est accepté à l'unanimité

Mme Genillard remercie le Conseil pour l'acceptation des comptes. Elle remercie particulièrement la Commission de gestion pour son implication et la qualité de son travail.

M. le Boursier est libéré.

5. Préavis N° 05/2026
Demande de crédit pour les travaux de rénovation du local au rez-de-chaussée sud du bâtiment communal

M. Christophe Barbey fait lecture du rapport de la commission de préavis.
Le Président ouvre la discussion.

Mme Annie Schwitzguebel souhaite répondre à certains questionnements formulés dans le rapport de préavis. Concernant les normes en vigueur, le propriétaire utilise déjà ce mode de faire et connaît parfaitement les normes.
Les barrières existantes seront reprises mais de nouvelles barrières sont évidemment nécessaires.
La porte qui mène au local de poste sera condamnée. Dans les conditions de la reprise du service de poste, la poste avait exigé de conserver un petit local pour atteindre les boîtes postales.
Quant à la durée d'amortissement, il faut faire la différence entre les bâtiments administratifs et financiers.

M. David Reihle trouve le budget excessif. Mme Annie Schwitzguebel informe avoir demandé plusieurs devis. Les travaux qui ont pu l'être ont été faits par le service de la voirie. L'ouverture sur le jardin semble importante et pourrait également permettre d'utiliser cette salle pour des fêtes ou des mariages dans l'avenir.

La parole n'est plus demandée, le Président clôt la discussion, prend acte

- **De l'amortissement de la dépense nette d'investissement, selon les durées fixées par les directives MCH2, à savoir 30 ans pour les bâtiments, terrains bâtis**

et passe au vote.

- **D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de rénovation du local au rez-de-chaussée sud au bâtiment communal.**
 Est accepté par 22 oui, 1 non et 3 abstentions

- **D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 96'000.00**
 Est accepté par 22 oui, 1 non et 3 abstentions

- **De financer ce montant par la trésorerie courante ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement de la législature en cours.**
 Est accepté par 22 oui, 1 non et 3 abstentions

Remerciements sont adressés au Conseil par Mme Annie Schwitzguebel. Les travaux vont être effectués au plus vite pour répondre à la demande du futur locataire.

6. Préavis N° 06/2026
Demande de crédit pour l'entretien du réseau d'eau

M. Nicolas Gerber fait lecture du rapport de la commission routes et infrastructures.

Le Président ouvre la discussion.

M. Roger Yersin s'étonne qu'il soit maintenant nécessaire de refaire la conduite près de son hangar alors que son projet de déviation n'avait pas été accepté lors de la construction dudit hangar.

M. Thiery Gerber répond qu'il est logique de repartir à neuf de chaque côté. Plusieurs cassures sont à relever, le passage de lourds tracteurs n'aidant pas.

M. Cédric Morier demande ce qu'il va advenir de l'ancienne conduite. Elle va rester en place, répond M. Thierry Gerber. Les servitudes seront mises à jour.

Le Président clôt la discussion, prend acte

- **De l'amortissement de la dépense nette d'investissement, selon les durées fixées par les directives MCH2, à savoir 60 ans pour les conduites d'eau potable**

et passe au vote.

- **D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'assainissement.**
 Est accepté à l'unanimité

- **D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 630'000.-.**
 Est accepté à l'unanimité

- **De financer ce montant par la trésorerie courante ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement de la législature en cours.**
 Est accepté à l'unanimité

Remerciements sont adressés au Conseil par M. Thierry Gerber.

7. Préavis N° 07/2026 Demande de crédit pour le renouvellement EU/EC au chemin du Borgeaud

M. Nicolas Gerber fait lecture du rapport de la commission routes et infrastructures.

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président clôt la discussion, prend acte

- **De l'amortissement de la dépense nette d'investissement, selon les durées fixées par les directives MCH2, à savoir 60 ans pour les canalisations**

et passe au vote.

- **D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'assainissement**
 Est accepté à l'unanimité

- **D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 357'000.00**
 Est accepté à l'unanimité

- **De financer ce montant par la trésorerie courante ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement de la législature en cours.**
 Est accepté à l'unanimité

Remerciements sont adressés au Conseil par M. Thierry Gerber.

8. Préavis N° 08/2026 Approbation des modifications des statuts de l'ASIPE

Mme Vanessa Holt fait lecture du rapport de la commission de préavis.

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président clôt la discussion, prend acte

1. **Du principe de la dissolution d'ARPAJE et des associations exploitantes**

2. **Du calendrier de déploiement**

et passe au vote.

- **De valider la réorganisation proposée pour la gestion des obligations scolaires et de l'accueil de jour**
 Est accepté à l'unanimité

- **D'approuver la révision des statuts telle que proposée**
 Est accepté à l'unanimité

Remerciements sont adressés au Conseil par Mme Michèle Genillard. La nouvelle structure pourra être déployée dès que le préavis aura été accepté par la Commune de Rossinière, celle de Château-d'Oex l'ayant déjà approuvé.

9. Préavis N° 09/2026 Demande de crédit pour l'installation de panneaux solaires sur la toiture du bâtiment de la voirie

M. Cédric Morier fait lecture du rapport de la commission de préavis.

Le Président ouvre la discussion.

Mme Annie Schwitzguebel remercie la commission pour la qualité de son travail. La Municipalité a pris connaissance des remarques de la commission. Elle retient que la commission est favorable à l'investissement dans l'énergie renouvelable et la constitution de la CEL (Communauté électrique locale) mais qu'elle souhaite plus de recul pour analyser les résultats. Ce préavis est à l'ordre du jour dans le cadre d'une vision globale et de planification à moyen terme du développement énergétique des bâtiments communaux.

Comme il n'y a pas d'urgence pour ces travaux, la Municipalité souhaite retirer ce préavis et reviendra vers le Conseil ultérieurement avec les précisions demandées mais également avec une certaine évolution au vu des autres projets à venir.

M. Jean-Albert Lenoir trouve les différences de prix très élevées entre les entreprises sollicitées et apprécierait que des offres supplémentaires soient demandées. Il aimerait que l'onduleur permette directement l'ajout de batteries et de stations de recharge le jour où ce sera nécessaire. Mme Annie Schwitzguebel prend note.
M. Jean-Pierre Urweider aimerait que la rentabilité soit bien calculée lors de la présentation du nouveau projet. Comme mentionné dans le rapport, il est difficile pour l'instant de préciser la rentabilité au vu du faible recul. Ce sera le cas lors de la présentation du nouveau préavis, répond Mme Schwitzguebel. M. Urweider pense que le nombre d'années de rentabilité se monte à env. 20 ans. Avec une CEL efficace, la durée pourrait être diminuée à 10 ans.
Le Président clôt la discussion.

L'assemblée ne procède pas au vote, le préavis étant retiré par la Municipalité.

10. Préavis N° 11/2026 Demande de crédit pour la réfection de la route du Revers

M. David Rossier fait lecture du rapport de la commission routes et infrastructures.

Le Président ouvre la discussion.

M. Cédric Morier fait référence au marquage sur le plan et aimerait savoir s'il s'agit vraiment de la fin du tronçon concerné par la rénovation. M. Stéphane Von Siebenthal confirme que la marque n'est pas tout à fait au bon endroit. Le tronçon sera rénové entièrement.

M. Bernard Yersin s'inquiète de la durée d'amortissement prévue de 40 ans, inquiétude généralisée aux différents travaux liés aux routes. M. Von Siebenthal en discute effectivement avec M. le Boursier afin de diminuer la durée et l'adapter à la réalité.

M. Cédric Morier s'étonne du taux de subventionnement mentionné à 70%. M. Von Siebenthal informe que le taux sera effectivement inférieur aux taux habituels car les forêts participent et sont moins généreuses que les améliorations foncières. Le taux de subventionnement n'est toutefois pas encore connu de manière exacte.

Le Président clôt la discussion, prend acte

- **De l'amortissement de la dépense nette d'investissement, selon les durées fixées par les directives MCH2, à savoir 40 ans pour les routes**

et passe au vote.

- **D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'assainissement de la route communale du Revers**

Est accepté à l'unanimité

- **D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 495'000.00.**

Est accepté à l'unanimité

- **De financer ce montant par la trésorerie courante ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement de la législature en cours.**

Est accepté à l'unanimité

Remerciements sont adressés au Conseil par M. Stéphane Von Siebenthal. Il est prévu que les soumissions soient envoyées cet hiver afin de pouvoir démarrer les travaux au plus tôt.

11. Préavis N° 12/2026 Approbation des modifications des statuts de l'ARASAPE

M. Christophe Barbey fait lecture du rapport de la commission de préavis.

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président clôt la discussion et passe au vote.

- **D'accepter la proposition de modification des statuts de l'ARASAPE, laquelle remplace et annule les statuts du 21 août 2019. Leur validité est conditionnée à leur approbation par le Conseil d'État et leur application par l'entrée en force des nouveaux ERAS.**

Est accepté à l'unanimité

Remerciements sont adressés au Conseil par Mme Genillard ainsi qu'à la commission pour son travail.

12. Préavis N° 13/2026 Demande de crédit pour l'entretien de la Step de Flendruz

M. Colin Rayroud fait lecture du rapport de la commission de préavis.

Le Président ouvre la discussion.

M. Nicolas Blatti informe que la commission a pu visiter la Step lors de l'étude du préavis. Lors de cette visite, elle a pu constater que la quantité d'eau à traiter est nettement plus importante en cas de pluie. Dès lors, il encourage vivement la Municipalité à continuer les travaux de mises en séparatif afin d'éviter de traiter de l'eau déjà propre.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la discussion, prend acte

- **De l'amortissement de la dépense nette d'investissement, selon les durées fixées par les directives MCH2, à savoir 20 ans pour les parties mécaniques et électromécaniques**

et passe au vote.

- **D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de mise en conformité nécessaires**

Est accepté à l'unanimité

- **D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 92'000.00**
 Est accepté à l'unanimité

- **De financer ce montant par la trésorerie courante ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement de la législature en cours.**
 Est accepté à l'unanimité

Remerciements sont adressés au Conseil par M. Thierry Gerber. La Municipalité espère faire durer cette Step le plus longtemps possible.

13. Rapport des diverses commissions fixes

Commission de gestion
Mme Marianne Moratti fait lecture du rapport de la commission.

Commission des routes et infrastructures
Mme Rachel Schwitzguébel fait lecture du rapport de la commission.

Commission de recours en matière fiscale
M. Jean-Pierre Urweider présente le rapport de la commission. La commission s'est réunie à une reprise cette année et espère avoir pu répondre à satisfaction des deux parties. M. Urweider se tient volontiers à disposition des nouveaux membres de la commission s'ils le souhaitent.

Commission d'urbanisme
Mme Laurence Sieber fait lecture du rapport de la commission.

Délégués de l'ASIPE
Mme Annie Blum précise les préavis traités et n'a pas d'autres informations à transmettre.

14. Divers et propositions individuelles

M. David Reihle
Aimerait savoir pourquoi il n'est pas prévu que les égouts soient dirigés vers Château-d'Oex plutôt que Saanen, soit dans le sens de la Sarine. M. Thierry Gerber informe que Saanen est plus proche. Le surcout d'une nouvelle Step par rapport au fait de se brancher à Sannen est de l'ordre de plusieurs millions. La Step de Saanen est déjà prête à accueillir les égouts de Rougemont. La Commune doit uniquement financer une station de pompage. Cette façon de faire est beaucoup plus économique. Rougemont paierait une taxe d'introduction puis paierait ses charges selon une clé de répartition entre les différentes Communes raccordées à Saanen. La maintenance restante sera liée uniquement à la station de pompage.

M. Roger Yersin
Aimerait savoir combien coute une station de pompage. M. Thierry Gerber ne connaît pas la réponse.

M. Jean-Albert Lenoir
Revient sur la location des alpages communaux côté sud. Il regrette qu'ils n'aient pas été attribués à des exploitants de Rougemont ou au moins de la région. M. Thierry Gerber répond que la Municipalité a choisi de louer les alpages à des exploitants ayant du bétail et fabriquant déjà du fromage l'Etivaz, assurant une sécurité pour leur exploitation.

M. Roger Yersin
Revient sur le même thème. Il trouve que la Municipalité n'est pas cohérente. Pour les travaux, les entreprises de la région sont privilégiées et ce n'est pas le cas pour l'attribution de la location des alpages. M. Thierry Gerber pense qu'il n'est sain qu'un exploitant ait le monopole. Concernant les travaux attribués, il rappelle que la Commune est soumise au marché public.

M. Jean-Pierre Urweider
Aimerait que les panneaux de ralentissement liés aux travaux, maintenant terminés, de la route cantonale près du Vanel soient retirés. M. Von Siebenthal fera le nécessaire.

Mme Marianne Moratti
Revient sur un article de l'Anzeiger Von Saanen lié au Gstaad Airport et leur projet d'agrandissement. L'article mentionne une augmentation de 9% des vols. La convention par rapport au nombre de vols sur Rougemont est-elle toujours d'actualité ? M. Reichenbach répond qu'il ne pense pas qu'il y ait une convention si ce n'est au niveau du plan de vol.
M. Jean-Pierre Urweider
En complément de l'intervention de Mme Moratti, mentionne que des citoyens des Allamans avaient réclamé à l'époque afin que les planeurs tournent un peu avant le Vanel. Il tient à relever sa satisfaction sur le fait que l'économie régionale fonctionne !

M. Jean-Albert Lenoir
Sur le même thème, mentionne des passages libres de vol. Il semble qu'il y ait effectivement possibilité d'augmenter le nombre de vols. M. Reichenbach confirme mais revient sur le fait qu'il n'y a pas de convention.

M. Christophe Barbey
Souhaite savoir quand le sentier de la Verdaz sera réouvert. M. Von Siebenthal répond que les bûcherons sortent encore du bois. Dès que ces derniers auront terminés, certainement dès la fin de cette semaine, le sentier sera à nouveau ouvert.

La parole n'étant plus demandée, le Président passe aux remerciements. Il tient à remercier tous les acteurs ayant œuvré au bon fonctionnement de cette législature. Des présents sont remis aux syndic, conseillères, conseillers et secrétaire sortants.

M. le Syndic adresse quelques mots à l'assemblée non sans émotion. Remerciements sont adressés au personnel communal ainsi qu'à ses collègues de la Municipalité.

Le Président clôture la séance à 22h16.

Rougemont, le 23 juin 2026

Le Président du Conseil

Philippe Gonçalves Guerra

CONSEIL COMMUNAL * ROUGEMONT *

La secrétaire du Conseil

Nathalie Testa